



Echos des Jeunes 2011 – 2012 N° 01 : 14/08/2011

Ligue Francophone de Football en salle du Brabant Wallon et de Bruxelles-Capitale

Sommaire :

1. Editorial.
2. Renseignements pratiques – inscriptions des équipes au championnat.

1. Quelques rappels importants!

Le temps est venu pour songer à la saison 2011-2012.

Il faut bien prendre note des modifications importantes entrant en vigueur pour la nouvelle saison.

Retenons :

- La suppression des licences avec photo.
- La limitation des cartes d'identité fédérales à la catégorie «cadets».
- L'interdiction à un membre sans document d'identité de prendre part au jeu tant qu'il n'a pas produit le dit document.
- Le listing du club remplace les licences lors des matches.

2. Renseignements pratiques pour l'inscription des équipes :

La date limite des inscriptions est fixée au lundi 12 septembre.

Une réunion des clubs de jeunes aura lieu le lundi 12/09 à 19h30 à la salle omnisports de Laeken (Rue Champ de l'Eglise). Un avis de convocation reprenant l'ordre du jour suivra vers le 20 août.

Pour inscrire officiellement les équipes, il y a lieu de remplir un document d'inscription spécifique (qui est joint au mail d'envoi du présent Echos des jeunes). Ce document (1 par équipe) doit être clairement complété en caractères d'imprimerie si possible en noir. Les documents doivent être envoyés à M. Degrie Daniel – 181, rue F.-J. Navez à 1030 Schaerbeek pour le lundi 12 septembre au plus tard. Les documents peuvent être déposés au local provincial lors d'une permanence (Lundi et jeudi de 17h00 à 20h00. Attention, la date limite pour le dépôt des documents au local est le jeudi 8 septembre).

Pour les équipes qui évoluent sous le matricule d'une équipe « seniors », les documents d'inscription « équipe jeune » et la grille calendrier des heures de salles suffisent.

Pour les autres, il y a lieu de rentrer les documents demandés aux clubs seniors, c'est à dire :

- Engagement solidaire
- Bulletins d'affiliation des 3 membres de l'engagement solidaire accompagnés de la photocopie recto-verso de leur carte d'identité.
- Formulaire « inscription club ».
- Formulaire « inscription équipe » (1 par équipe).
- Document adresses pour l'envoi du Brabant's News.
- La grille calendrier reprenant les heures de salles disponibles.
- Pour les nouveaux clubs, il y a lieu d'ajouter une copie des statuts du club et le formulaire « adhésion club ».

Pour les affiliations de joueurs et délégués :

- Chaque membre doit remplir un document d'inscription individuel et y joindre une photocopie de la carte d'identité recto-verso.
- Ce document doit être dûment complété et être signé par le membre et le correspondant qualifié du club. Attention, pour les joueurs de moins de 18 ans, le document d'affiliation doit être aussi signé par un responsable légal (père, mère ou tuteur).
- Le délai de validation est fixé au temps entre deux permanences. Ces permanences ont lieu les lundis et jeudis de 18h30 à 20h00 au local provincial (77, Avenue de Juillet – Woluwe Saint-Lambert).
- Les documents d'affiliations déposés au local ou envoyés à M. Foucart Christian (26, Avenue R Dalechamp – 1200 Woluwe Saint-Lambert) doivent être accompagnés d'un listing manuel complété (un par équipe).

Quoi de neuf dans les catégories :

- En minimes, cadets et scolaires, pas de soucis à se faire.

- En espoirs, les nouvelles sont bonnes et l'on peut espérer un beau championnat.
- En préminimes, de nombreuses demandes mais sans suite véritable, mais ici, j'invite tous les clubs intéressés à me faire connaître leurs candidatures afin de mettre enfin un championnat sur pied dès le début de la saison.
- En diabolins par contre, peu de candidats.

Les frais d'inscription doivent être payés pour le 15/09/11. Les frais d'affiliations sont à payer en même temps que le dépôt des documents. Quant aux frais d'arbitrage, leurs montants seront déterminés lors de la clôture des inscriptions.

Concernant les officiels au match (délégués, coaches, soigneurs, commissaires u terrain) :

- Ils doivent être âgés d'au moins 18 ans.
- Des membres d'un autre club peuvent officier comme officiels en championnat jeunes. Pour cela, ils doivent remplir un document d'affiliation au nom du club de jeunes et joindre une photo d'identité pour obtenir une licence spécifique à leur fonction.
- Attention, cette dérogation n'est pas possible si le club « senior » d'origine n'est pas un club affilié au Brabant francophone.

N'hésitez pas à me contacter (02/215.74.31) pour tout renseignement complémentaire.

Degrie Daniel
Responsable des compétitions de jeunes.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.